

La néo-libéralisation de la société se fait aussi bien sur des aspects économiques et budgétaires que culturels. Nous assistons à une véritable déconstruction du modèle social français. La volonté des gouvernements successifs est d'offrir une déréglementation la plus totale des marchés financiers et du monde du travail. Le secteur public disparaît au profit du secteur privé. Les missions des administrations, à ce titre, sont peu à peu externalisées, abandonnées ou privatisées. L'État se réduit à sa plus simple expression. Le statut des fonctionnaires est vu comme un frein, un manque de flexibilité. Le contrat est pour le gouvernement actuel, la seule voie possible et la rémunération au mérite est la motivation ultime, et prétendument garante de l'efficacité publique. Il faut soumettre les personnels de la fonction publique à la loi du marché du travail, en les privant de toute garantie d'indépendance, de tous leurs droits et en même temps en renforçant les sanctions auxquelles ils peuvent être soumis.

Pour privatiser les administrations publiques, les réformes successives de la DGFIP se sont attaquées à toutes les résistances que représentent les collectifs de travail et la technicité des agents. La réponse à ces attaques nécessite une adaptation de notre outil syndical.

1 Pour faire passer leurs réformes sans résistance les gouvernements successifs cassent les collectifs de travail et la technicité des agent-es

1.1 Les outils utilisés par l'administration pour détruire les collectifs de travail

Les nouvelles organisations de travail, si elles peuvent pour certaines, répondre à un besoin ponctuel et individuel des agent-es et agents ne sont engagées par l'administration que sous le prisme de réduction des coûts et de mise à mal des collectifs de travail. Ces outils organisationnels sont parfois des opportunités individuelles pour les agent-es impacté-es par les multiples réformes, restructurations et autres suppressions de sites. Ce climat, de plus en plus anxiogène, est complété par des politiques d'évaluation et de rémunération concurrentielles entre les agent-es et les agents visant à détruire les collectifs de travail et favorisant un encadrement fondé sur le seul axiome du management.

Les nouvelles organisations du travail : télétravail, co-working, flex-office, travail à distance...

Les organisations impliquent la présence de l'agent-e ou de l'agent hors des murs de son affectation et donc de son poste de travail fixe (télétravail, travail à distance). En fait elles sont surtout utilisées par l'administration comme leviers d'accompagnement des réformes, de destruction du maillage territorial, de transfert de missions, des politiques immobilières de l'État et de destruction des collectifs de travail. Solidaires Finances Publiques dénonce les risques d'un élargissement massif de ces formes d'organisation du travail, d'autant plus si elles le sont sans accompagnement, avec une formation défailante, dans des conditions de sécurité défavorables à l'ensemble des agent-es. Nous ne sommes, pour autant, pas sourds aux légitimes attentes des personnels qui voient parfois ce type d'organisation comme unique solution de repli pour limiter les temps de trajet, améliorer leur organisation familiale, éviter les restructurations et mutations contraintes, etc. Bien souvent, la véritable réponse à apporter serait un réel élargissement du maillage territorial qui permettrait à chacun.e de travailler non loin de son habitation.

Les espaces de coworking¹, très tendance dans le monde de la startUp État répondraient, selon l'administration, en partie à l'isolement des télétravailleurs pour encourager les « échanges » et l'« ouverture ». Mais la difficulté à appréhender ces nouveaux types d'organisation du travail nous oblige à une extrême prudence. Il s'agit, là encore, de travailleurs isolés fonctionnellement les uns des autres dont la seule proximité est géographique. Le flex-office² enfin, est pour le moment en simple expérimentation à la DGFIP. Il pourrait être le point d'orgue dans la logique gouvernementale de transformation des espaces de travail dans un pseudo modèle d'innovation. Le flex-office priverait l'agent.e de toute personnalisation de son poste de travail en le positionnant chaque jour en situation d'inconfort et de concurrence. Le prétendu bénéfice induit par une mutualisation des espaces de travail, toujours dans une visée de réduction des coûts bâtimentaires et donc budgétaires, accentuerait les conflits et entacherait les liens au sein des collectifs de travail.

Solidaires Finances Publiques rappelle sa méfiance vis-à-vis du télétravail et s'oppose fondamentalement au flex-office. Solidaires Finances Publiques veillera au maintien des collectifs de travail et aux droits des agent-es.

« Solidaires Finances Publiques veillera dès lors à la préservation des droits des salarié-es, de leurs conditions de travail et des collectifs de travail. Ainsi s'il peut répondre à des attentes, à des besoins ponctuels et spécifiques notamment pour les agent-es en double résidence, il ne saurait supplanter l'organisation actuelle du travail. »

¹ Espace de co-working est défini par un espace de travail partagé, mais aussi un réseau de travailleurs encourageant l'échange et l'ouverture

² Le Flex Office, ou bureau flexible, consiste en l'absence de bureau attribué sur le lieu de travail

Nous rappelons ensuite l'importance pour les cadres d'être formés à la gestion des télétravailleurs-télétravailleuses mais également la nécessité pour les collectifs accueillant en leur sein des télétravailleurs et télétravailleuses d'être informé.e.s et impliqué.e.s dans cette nouvelle organisation de service »³.

Les changements perpétuels (réformes, restructurations,...)

Les externalisations de missions, les restructurations de services, les suppressions ou regroupements de sites sous couvert de modernité visent à déconstruire les collectifs de travail, à conduire les agentes et agents des Finances Publiques à favoriser les solutions individuelles. Le contexte anxigène induit par ces réformes, au sein de notre ministère, les rumeurs qui en découlent, contribuent à détruire les liens au sein des collectifs et à renforcer de nombreux réflexes individualistes. Le constat est clair : c'est la grande conscience professionnelle des agentes et des agents (heures écrêtées, CET alimentés tous les ans...) qui permet à notre direction de continuer à fonctionner. Ces sacrifices inacceptables ne sont jamais accompagnés de reconnaissance professionnelle (plan de qualification quasi néant, revalorisation de la rémunération inexistante, « bashing » médiatique constant...).

Ces changements amorcés et induits par une seule volonté budgétaire, sans prise en compte de la qualité du travail fourni, en déniait l'appropriation par les agents de leurs outils de travail, conduisent à les priver de leur technicité. Les changements de postes, de missions, les fusions de services, de structures, les repositionnements ancrent un profond sentiment d'incertitude. Les agent-es sont privé-es de leur savoir-faire et sont assimilés à de simples pions interchangeables. Solidaires Finances Publiques dénonce la loi de transformation de la fonction publique qui s'inscrit dans cette logique. Solidaires Finances Publiques combat au côté des personnels et des élu-es locaux la mise en œuvre du nouveau réseau de proximité et la démétropolisation .

Les annonces successives et le mépris affiché par le gouvernement accentuent ce climat délétère. Ces changements perpétuels imposés par l'administration et les pouvoirs publics sont une stratégie pour mettre les agents en situation d'apprenant permanent (casse de la technicité pour éviter toute forme de contradiction) comme cela a pu être fait à France Télécom. L'administration engendre des situations dégradées de travail, de la souffrance au travail, des risques psychosociaux (RPS) sans en assumer les conséquences ! Solidaires Finances Publiques combattra toutes les inconséquences de l'Administration en la matière et n'hésitera pas à mettre les numéros 1 face à leurs responsabilités.

Les éléments de langage de l'administration

Les termes d'accompagnement, de mobilité « choisie » systématiquement martelés par les responsables politiques ou notre Direction Générale, en plus de masquer la réalité des réformes à venir, laissent imaginer aux agentes et agents qu'ils pourront individuellement « échapper » aux bouleversements liés aux dernières nouveautés législatives et réglementaires. Notre présence dans l'ensemble du réseau, la force de notre implantation locale et la mobilisation de nos militantes et militants sur le terrain permettent à un grand nombre d'agents de ne pas être dupes, de ne pas voir les éternels écrits des directeurs généraux successifs comme la promesse de lendemains qui chantent pour la DGFIP.

En plus d'une communication teintée d'une mensongère « bienveillance » pour les agentes et agents, la DGFIP n'échappe pas à l'utilisation massive d'un vocabulaire tiré du champ lexical de l'innovation de la Start-Up État : flex-office, Co-working, Benchmarking, FabLab ... Autant de substantifs et d'espaces de travail laissant imaginer que toute critique des politiques du tout numérique ne pourrait être l'œuvre que d'une organisation rétrograde et hostile par principe à toute évolution technologique. La sémantique, les outils et éléments de langage utilisés par l'administration sont une arme à ne pas négliger. Solidaires Finances Publiques mettra tout en œuvre pour combattre ces procédés en les décryptant, les dénonçant et les contrecarrant.

1.2 La dépossession du travail

1.2.1 Taylorisation des environnements de travail : Hyper spécialisation, hyper polyvalence, standardisation...

L'administration prône d'un côté une hyper-spécialisation et de l'autre l'hyper-polyvalence. Cette position est contradictoire : les agents sont censés être cantonnés à réaliser des tâches de plus en plus spécifiques mais à force de suppressions de postes, de réorganisations ils se doivent dans le même temps d'être polyvalents et savoir tout faire. À cela, s'ajoutent les réformes des formations initiales qui conduisent à une logique de premier emploi au détriment d'une logique de carrière et de vision globale des missions de service public de la DGFIP.

³ Revendicatif de la commission 1 du congrès Solidaires Finances Publiques d'Aix les bains de 2018

Sous couvert de « modernisme et de progrès » pour les [usager-es](#) et de prétendue diminution de la charge de travail pour les agent-es, il s'agit bien du retour du taylorisme, vieille logique d'organisation du travail du 19^e siècle. Les personnels deviennent des techniciens du clic : travail sur listing, data-mining⁴, intelligence artificielle, hyper-standardisation des procédures. Les [agent-es](#) et les cadres de proximité souvent réduits à de simples exécutants, sont coupés des décideurs et décideuses dans le choix des méthodes de travail. L'objectif politique de cette scission est de priver les personnels de tout pouvoir d'agir. Seul-es les dirigeant-es sont ainsi maîtres des décisions et des choix organisationnels laissant les personnels et leur hiérarchie de proximité dans le désarroi. Solidaires Finances Publiques continuera de combattre toute forme de déshumanisation du travail.

1.2.2 Digitalisation, Numérisation, intelligence artificielle

L'utilisation intense des outils numériques (data-mining, intelligence artificielle...) occasionne une dépossession des agent-es de leur outil de travail en les privant de toute autonomie et en le réduisant souvent à des opérateurs et opératrices de saisie. Pour Solidaires Finances Publiques ces outils doivent être au service des personnels et non s'inscrire dans la seule perspective de réduction des coûts et des effectifs.

La mise en place des nouvelles technologies doit s'accompagner des dispositifs de formation en présentiel pour les agentes et agents concernés par ces dernières. Le développement des applicatifs, en plus de devoir être confié exclusivement aux services informatiques de la DGFIP, doit intégrer non seulement les utilisateurs mais également les ergonomes du ministère, dès la rédaction du Cahier des Charges. Solidaires Finances Publiques dénonce l'utilisation des applicatifs numériques comme outils de surveillance et de contrôle du travail fourni par les agentes et agents **au bureau, comme notamment** dans le cadre du travail à distance.

L'utilisation exclusive des outils en ligne discrimine une catégorie de la population qui, pour différentes raisons (zone blanche, illettrisme⁵, maladie, difficultés financières...) se trouve dans l'incapacité d'accéder aux services publics. Cette iniquité flagrante, relevée par le rapport du 16 janvier 2019 du Défenseur des Droits, ne plaide pas pour une dématérialisation à marche forcée de notre administration. Solidaires Finances Publiques dénonce le tout numérique obligatoire et revendique la liberté de choix des usagers et usagères. Cette stratégie du tout numérique loin d'être satisfaisante les conduit plus encore vers les accueils physiques qui s'en trouvent saturés.

L'utilisation massive des outils dématérialisés, cumulée à des indisponibilités et bugs informatiques, fait peser une pression qui engendre un stress permanent pour l'ensemble des agent-es. Iels n'ont plus le sentiment de remplir correctement leurs missions de services publics et subissent les difficultés rencontrées par les contribuables. Solidaires Finances Publiques ne refuse pas les évolutions liées aux outils numériques mais revendique l'utilisation des nouvelles technologies au service des personnels pour améliorer leurs conditions de travail.

Solidaires Finances Publiques s'évertue à déconstruire ce discours trompeur. L'immense majorité des pseudo programmes d'intelligence artificielle, développés ici et là, ne sont ni autonomes ni apprenants. Ils déplacent simplement les forces de travail nécessaires sur l'utilisateur qui cherchera lui-même les renseignements, autrefois délivrés par nos services, sur les travailleurs et travailleuses transformés en « tâcherons » du numérique. Le petit monde de la « start-up État » n'est en rien une innovation et ne fait que reprendre les concepts capitalistes d'exploitation des travailleuses et travailleurs pour optimiser au maximum les profits tout en réduisant les mécanismes de redistribution. L'utilisateur et l'utilisatrice est transformée en client producteur.

1.2.3 Rythme de travail accru, suppressions d'emplois, densification et massification du travail

Les suppressions d'emplois combinées à la mise en place des outils numériques génèrent des surcharges de travail. Le bilan social 2018 démontre, s'il en était encore besoin, que le nombre d'heures écrites ainsi que les jours de congés non pris sont en constante augmentation et représentent à quasi équivalence le nombre d'emplois supprimés chaque année. Les dizaines de milliers de suppressions d'emplois ont donc généré des charges de travail accrues et de facto des milliers d'heures de travail écrites et de jours de congés perdus. Pour corroborer cela les outils de prévention tels que le Tableau de Bord de Veille Sociale (TBVS), le Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP), le Programme Annuel de Prévention (PAP), enfoncent le clou !

Les éléments fournis par l'administration le soulignent aussi. Les psychologues de la cellule d'écoute mise à

⁴ Le *Data Mining* est une composante essentielle des technologies Big Data et des techniques d'analyse de données volumineuses afin de réaliser des analyses prédictives et de l'exploitation des données.

⁵ Illettrisme est la difficulté, voire l'incapacité, que rencontre une personne à utiliser les appareils numériques et les outils informatiques en raison d'un manque ou d'une absence totale de connaissances à propos de leur fonctionnement

la disposition des agents sont effarés par la situation. Ils invitent même des agents à quitter notre administration. En effet, pour ces « professionnels de l'écoute » de telles situations à une telle fréquence sont sans précédent ! Les arrêts maladies sont en augmentation constante.

Tous ces signaux sont dramatiques. La santé des agent-es de la DGFIP se dégrade (augmentation des arrêts maladies de longue durée, tentative de suicides, suicides, burn-out, dépression...), L'administration reporte la responsabilité de la situation sur la prétendue fragilité des personnels concernés. Mais il ne faut pas s'y tromper, ce sont les conditions de travail et les pressions managériales qui sont les seules fautives. Pour Solidaires Finances Publiques, c'est bien la responsabilité de l'administration et de ses dirigeants qui est engagée.

En outre, les conditions de travail de plus en plus dures entraînent une grande souffrance pour les personnels. Elle s'accroît chez les agent-es fragilisés. Les personnels ayant des conditions de travail spécifiques sont stigmatisés, voire discriminés. Les suppressions de postes engendrent la densification du travail. On assiste à une inadéquation entre la charge réelle de travail et les moyens alloués.

1.2.4 Perte de sens dans la nature et la finalité du travail

L'identité professionnelle des fonctionnaires s'est construite autour de valeurs centrales (principe d'égalité, de légalité, neutralité, etc.) dont la finalité est le service de l'intérêt général. Solidaires Finances Publiques a toujours porté et défendu ces valeurs désormais remises en cause par les logiques néo-libérales.

En effet, ce n'est plus la seule mise en place de nouvelles modalités de travail qui est en œuvre. Il s'agit bien d'une profonde modification et d'un bouleversement des métiers, des fonctions et de l'exercice des missions.

Les métiers et les missions de service public, doivent évoluer selon des mécaniques issues de l'économie de marché et de la Start-Up État. Les hauts fonctionnaires **doivent maintenant** orienter stratégiquement l'action de leur administration dans une perspective de rationalisation des moyens dans laquelle la qualité du service rendu n'est examinée que sous le prisme des objectifs de performance préalablement fixés. **Chaque maillon de** Cette chaîne **encadrante de commandement** doit relayer et adhérer sans réserve à cette orientation stratégique. Les encadrants intermédiaires deviennent **des d'animateurs d'équipes et** des superviseurs d'objectifs comptables. Solidaires Finances Publiques dénonce l'absence de soutien technique **des aux** cadres de proximité. Celles-ci et ceux-ci doivent par ailleurs, prioritairement, apporter un soutien technique et collectifs aux agentes et aux agents.

Pour Solidaires Finances Publiques la flexibilité remplace la stabilité organisationnelle. Le mérite individuel détruit l'esprit de corps. Les activités réalisées par les agent-es s'opposent frontalement à leurs valeurs et leur sens du Service Public. Les conflits éthiques autour du sens et des finalités du travail s'accroissent. La rationalisation du Service Public est matérialisée par l'obligation de faire plus avec moins de moyens.

Après plusieurs années de réformes successives, de destruction minutieuse des droits et garanties des fonctionnaires, après les attaques récurrentes faites à l'encontre des administrations de Bercy, les agent-es des finances publiques se retrouvent dans un environnement de travail excessivement dégradé. Après plus de 30 000 suppressions de postes en 10 ans, soit une perte de près de 20 % de ses effectifs, avec des missions qui ont augmenté en périmètre, l'administration atteint un seuil de rupture.

Les agent-es ne sont plus en capacité de compenser par leur professionnalisme et leur sens du devoir, les dysfonctionnements occasionnés par les actuelles réformes. À ce titre, 69 % des agents trouvent les changements trop rapides au sein de la DGFIP et 76 % jugent que globalement la DGFIP évolue dans le mauvais sens.

Solidaires Finances Publiques constate que le quotidien de travail est impacté par l'ambiance et l'inquiétude des agent-es, par le stress qui ne cesse de progresser tandis que la qualité de vie au travail recule. Au-delà de la perte de confiance en l'avenir de leur administration et de leur propre situation professionnelle, les agent-es vivent et évoluent dans un quotidien de travail délétère. Ils sont chaque jour un peu plus abîmés par les multiples dégradations des conditions de travail auxquelles ils tentent de faire face.

2 Lutter syndicalement contre ces plans de destruction massive

2.1 Préserver et remettre du collectif

2.1.1 Utiliser et défendre les prérogatives des CHSCT (textes, jurisprudences, droit d'alerte, droit de visite, droit d'enquête ...)

Les CHSCT existeront jusqu'aux prochaines élections de 2022. Le CHSCT est une instance particulière dans le dialogue social. Dans le cadre de leur mandat, ses représentants disposent de prérogatives. Leur

exercice doit permettre de faire respecter ses obligations de sécurité de résultat.

Au sein de ce mandat, Solidaires Finances Publiques continuera d'exercer autant que possible l'ensemble des prérogatives dont ils disposent. Ces prérogatives sont autant de leviers à activer pour conduire à l'amélioration des conditions de travail des agents des finances publiques. Avec la fusion des CHSCT et des CT dans une nouvelle instance le CSA, il sera indispensable de former les militants et militantes actuelles aux enjeux de la santé et des conditions de travail pour faire vivre ces droits au sein de la future instance.

Les actuelles prérogatives dévolues aux représentant-es du personnel ne permettent pas à elles seules de peser pleinement sur une amélioration des conditions de travail. Elles tendent à limiter le ou la militant.e à un rôle consultatif. L'exercice des droits d'alerte, d'enquêtes, de visites, tendent à poser les jalons d'une dénonciation des dégradations des conditions de travail. Le caractère non coercitif des avis émis par le CHSCT limitent le rôle des équipes militantes.

Dans le but d'avoir une voix prépondérante dans le cadre du dialogue social, Solidaires Finances Publiques luttera sans cesse pour obtenir de nouveaux droits, et pour étendre autant que faire se peut les prérogatives qui leurs sont rattachées. Solidaires Finances Publiques revendique la possibilité de convoquer des experts extérieurs dans les instances, la reconnaissance du délit d'entrave, le bénéfice de la personnalité morale de l'instance, l'établissement ou le renforcement de son pouvoir décisionnel.

2.1.2 Défendre et revendiquer les droits et garanties collectives (titularisation des contractuels, les missions de la DGFIP, refuser les externalisations...)

Les contractuels dont le renouvellement du contrat dépendra directement du bon vouloir de leur chef de service seront nécessairement en difficulté pour exercer pleinement leur mission. La mise en concurrence de personnels à statut différent va nécessairement nuire aux collectifs de travail. Solidaires Finances Publiques exige le maintien du statut général des fonctionnaires (lois n°83-634 et n°84-16). Solidaires Finances Publiques refuse la mise en concurrence des personnels, facteur délétère des collectifs.

Solidaires Finances Publiques revendique la préservation des missions. Il s'agit de défendre la conservation de la technicité, de refuser les externalisations qui fragilisent nos missions par la perte des savoirs et des compétences internes. Sous prétexte d'austérité, de privatiser de plus en plus de missions de la sphère publique, les externalisations sont autant de moyens de priver l'administration de ses prérogatives sur la mise en œuvre des politiques publiques. Les agents sont ainsi privés de la pleine maîtrise de la chaîne de travail. Une partie de leur technicité se retrouve perdue et empêche toute application cohérente. Les intérêts des entreprises privées sont de faire du profit et non de défendre un intérêt général respectueux d'une application égalitaire pour toutes et tous sur l'ensemble du territoire. Solidaires Finances Publiques luttera contre toute externalisation des missions de la DGFIP et revendique la pleine compétence de l'administration sur l'ensemble des missions qui sont les siennes.

2.1.3 Donner du pouvoir d'agir aux agentes et aux agents

Le pouvoir d'agir représente non seulement les marges de manœuvre offertes aux agent.es pour exercer leur mission mais également leur capacité des agent.es à choisir, élaborer le contenu de leur mission et fixer les critères de qualité de leur travail. Pour développer cette capacité, il est indispensable de rendre autonome les agent-es dans leur quotidien de travail. Pour cela, leur participation dans les choix de réorganisation est indispensable. Solidaires Finances publiques revendique le pouvoir décisionnel des instances de dialogue social afin que l'avis et les intérêts des agent-es soient entendues et pris en compte.

Les agents et les agentes font vivre le service public au quotidien ~~dans leur quotidien~~. Solidaires Finances Publiques revendique la consultation systématique des agent-es **pour l'évaluation des charges réels du service pour identifier leurs besoins réels et mettre en place les moyens nécessaires à l'exercice de leurs missions concernés dans la rédaction des cahiers des charges pour répondre à leurs besoins réels**. Le recours aux ergonomes du ministère dans la phase d'élaboration des projets serait de nature à faire changer les mentalités et pratiques de l'administration. Trop souvent ils doivent intervenir alors que les projets sont finalisés et que l'incendie s'est déjà propagé. Solidaires Finances Publiques prône la prévention primaire. Lors des phases d'expérimentations, notre organisation revendique une dotation d'effectifs supplémentaire, dans les services concernés, pour absorber les tâches engendrées.

Tous les changements s'accélèrent, tout est fait dans l'urgence. Solidaires Finances Publiques exige que l'administration fasse un bilan des précédentes réformes et réorganisations et exige un moratoire des réformes en cours.

2.2 La défense des situations individuelles

2.2.1 Les accidents de service et les maladies professionnelles (commission de réforme, accompagnement au TA...)

Depuis plusieurs années, les conditions de travail ne cessent de se dégrader et impactent en premier lieu la santé des agentes et agents de la DGFIP. Un milieu professionnel dégradé est propice aux accidents de service et au développement de maladies professionnelles. Solidaires Finances Publiques fera toujours le nécessaire pour informer au mieux les personnels de leurs droits et faire vivre l'ensemble des garanties qui leur est dû. La formation des équipes militantes sur l'aspect juridique et sur les possibilités de recours est, en cela, indispensable.

Ainsi, pour Solidaires Finances Publiques, la démarche de reconnaissance de l'imputabilité est une cause militante. Il s'agit de faire reconnaître le lien entre l'exercice du travail et l'impact direct sur la santé. En ce sens, les commissions de réforme sont des lieux que nous investissons pour assurer la défense des personnels. De plus, d'autres outils comme les déclarations d'accidents de service, le recours à la médecine de prévention, les fiches de signalement sont à utiliser à chaque fois qu'il est nécessaire de le faire. Ces modalités permettent notamment d'obtenir une traçabilité et une mise en visibilité des atteintes à la santé physique et psychique des personnels. De ce fait, la réalité de ces incidents serait incontestable.

2.2.2 La responsabilité de chaque agent·e

Les suppressions d'emplois et les restrictions de moyens sont tels que l'on se demande comment les agent.es font pour continuer à travailler. Pourtant, la continuité du service est assurée. Les personnels de la DGFIP, par leur conscience professionnelle et leur sens du service Public, s'épuisent, évoluent dans un univers professionnel de plus en plus délétère pour leur santé physique et psychique sans même sembler en prendre conscience. Il s'opère une banalisation, une acceptation générale des situations dégradées. Dès lors, pour préserver la santé de chacune et chacun, un travail est à engager pour déconstruire ces schémas de pensée. Solidaires Finances Publiques, face à ces enjeux, ne laissera pas cette banalisation s'installer et œuvrera à la défense de conditions de travail décentes.

Il existe plusieurs leviers permettant de révéler et d'évaluer à quel point les conditions de travail se dégradent. Malheureusement, un nombre restreint d'agentes et agents les utilisent, par peur des conséquences ou par méconnaissance des procédures. Dans les deux cas, un travail d'accompagnement et de soutien est nécessaire. Solidaires Finances Publiques renforcera la communication sur les moyens offerts pour faire reconnaître les difficultés du travail, comme la fiche de signalement ou le registre hygiène et sécurité. Signaler les situations à risque est un moyen nécessaire pour faire bouger les lignes. L'amélioration des conditions de travail est un préalable indispensable pour pouvoir pleinement exercer ses missions pour un service public juste et équitable. Solidaires Finances Publiques dénonce les pratiques de l'administration qui tend à décourager les agent·es d'utiliser ces outils.

2.2.3 Expression collective sur l'organisation du travail

Chaque agent·e se voit dépossédée de son travail. Il est indispensable de redonner du pouvoir pour agir, individuellement et collectivement. La création d'espaces dédiés doit permettre à chaque agent.e de s'exprimer sur son travail en échangeant avec ses collègues sur : Comment faire ? Quel sens donner à son activité ? Comment s'organiser collectivement ? Pour Solidaires Finances Publiques, tous les dispositifs qui permettent de créer du collectif sont à saisir. L'expression collective des agent.es sur leur travail doit s'imposer à l'encadrement et au commandement

Il nous faut **métamorphoser révolutionner** notre façon de travailler et éviter d'exercer un travail dénué de tout sens. Il faut garder un « travail vivant », celui qui mobilise notre corps, nos sens, notre intelligence, notre sensibilité, notre créativité, notre empathie. ~~et fait de nous, dans l'épreuve de la confrontation au monde, des êtres humains~~ Ne pas perdre son **humanité** est nécessaire pour ne pas basculer dans un univers professionnel où les personnels sont des précaires, corvéables, pressurés, et déprimés, juste bons à s'endetter, à consommer et à polluer à outrance. Solidaires Finances Publiques mettra tout en œuvre pour que les agents reprennent possession de leur travail et fassent basculer le rapport de force en vue d'améliorer la santé au travail.

2.3 La militante et le militant : un rôle essentiel

~~Le militant et la militante~~ La militante et le militant syndicale, par son engagement actif, est un des rouages essentiels de notre organisation syndicale. Iel fait vivre l'ensemble des valeurs de notre organisation **sur les lieux de travail** dont la proximité et la combativité. Iel est à la fois représentant·e syndicale auprès des agent·es et leur ~~représentant·e au sein de notre organisation~~ **défenseur face à la direction**.

La militante, le militant, avec ses collègues, au sein de son service, et en lien avec Solidaires Finances Publiques doivent permettre de s'opposer aux restructurations, d'améliorer les conditions de travail, de préserver les collectifs de travail et renforcer la défense individuelle des agent.es.

2.3.1 Des pratiques à développer (documenter les actions, tracer les écrits...)

La période actuelle est marquée par l'accélération des réformes en tout genre et par la réduction des moyens financiers et humains. Les exigences vis-à-vis des camarades militants et militantes s'accroissent, souvent accompagnées d'une réduction de la présence des fonctions RH, au regard de leur réorganisation, notamment pour traiter des difficultés du travail (conflits, évaluation, carrières...). Dans ce contexte très difficile, la perspective d'être de plus en plus confronté à des actions judiciaires individuelles se fait forte. Solidaires Finances Publiques doit les intégrer dans une perspective collective et ainsi tenter d'obtenir des garanties pour l'ensemble des agent-es.

Sans utiliser l'espace judiciaire comme finalité de l'action militante, il s'agit quand nous y sommes contraints, d'utiliser ce recours en y étant préparé pour mettre toutes les chances de notre côté (exemple du procès Lombard). Il s'agit de réflexes militants à adopter. En plus des actions menées sur le terrain, leur documentation, leur archivage et la production d'écrits datés sont autant de pratiques à systématiser. La traçabilité par des écrits datés est un facteur essentiel dans la constitution des preuves pour convaincre les juges.

2.3.2 Formation et soutien

La dégradation des conditions de travail s'intensifiant et s'accéléralant, les militant.es ont de plus en plus à prendre en charge des situations difficiles et délicates. Ces situations plus fréquentes nous obligent à réfléchir à quel soutien, quelle formation apporter à nos sections pour les aider à y faire face. Comment gérer en tant que militant et militante les cas les plus complexes comme des suicides ou tentatives de suicides ? La pratique et le quotidien du travail s'en trouvent modifiés.

Pour aider au mieux les militantes et militants, Solidaires Finances Publiques dispose d'un vaste catalogue de formation dont l'offre est très largement complétée par l'union Solidaires. Il faut encore mieux communiquer sur les différentes formations organisées. L'objectif final est de faire avancer le collectif pour de meilleures conditions de travail pour toutes et tous. Pour y parvenir, les militants locaux doivent être le mieux armés possible. Recevoir la souffrance de l'autre n'est pas toujours facile. Solidaires Finances Publiques travaillera à élargir son offre de formation pour intégrer ces dimensions nouvelles.

Il s'agira également de travailler en synergie au sein des sections. ~~Un représentant et une représentante en CHSCT ne porte pas seul~~ La dimension Conditions de travail. Elle est l'affaire de toutes et tous les militants, à tous les échelons. Ces stratégies doivent s'intégrer à tous les niveaux de notre organisation du bureau de section au conseil syndical en passant par les commissions régionales. Un-e militant-e ne doit jamais être seul-e à gérer la souffrance au travail. Bien souvent la charge se retrouve concentrée sur quelques camarades actifs du bureau. Les conditions de travail des militant-es de notre organisation est un axe de réflexion à développer.

2.3.3 Rapprochement avec d'autres structures syndicales et associatives

L'idéologie en marche au sein de notre société touche tous les secteurs d'activité. Les combats auxquels notre sphère professionnelle est confrontée sont communs à l'ensemble du monde des travailleurs et travailleuses. De nombreuses ressemblances sont à noter entre ce qui s'est appliqué à France Telecom ou encore ce qui se décline au sein de la Poste. La SNCF a vu ses statuts attaqués très récemment. Sans perdre l'essence de nos combats DGFIP, le rapprochement auprès de différentes structures est indispensable pour travailler ensemble sur les sujets transverses.

Nos combats se prêtent aussi à des dimensions sociétales. Déjà très actifs au sein d'Attac, de VISA, il nous faut ouvrir nos perspectives de présence dans des associations en lien avec les thématiques de la santé au travail et sur le travail. Ainsi Solidaires Finances Publiques pourrait envisager d'approcher d'autres structures comme des associations ou des collectifs citoyens.